

Ballon tampon

A lire en priorité

Le livret d'instructions fait partie intégrante de l'appareil et doit être conservé par l'utilisateur.

Cet appareil sert à stocker l'eau chaude de chauffage provenant de différentes sources (chaudières à bois par exemple).

L'installation doit être exécutée par du personnel professionellement qualifié conformément aux normes en vigueur sous peine de perte de la garantie.



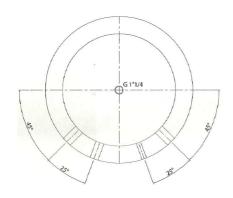
Description de l'appareil

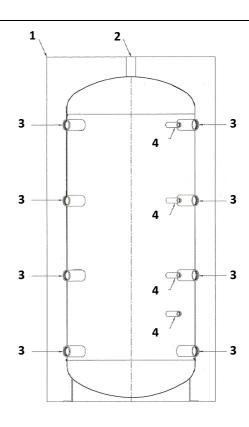
L'appareil est composé d'un récipient sous pression où est stocké l'eau de chauffage.

Isolation en polyuréthane flexible de 100mm d'épaisseur avec finition extérieure en pvc.

Légende

- 1. Isolation en polyuréthanne flexible de 100 mm d'épaisseur avec finition externe en PVC
- 2. Purge
- 3. Piquages chauffage 1" 1/2
- 4. Piquages thermomètres ou sondes 1/2"





Pression max d'exercice ballon 3 bar / 95°C

Installation

L'installation du ballon doit être effectuée par du personnel qualifié conformément aux normes en vigueur.

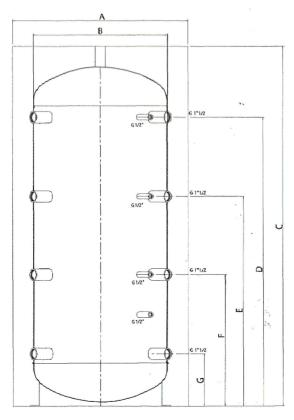
Installer une soupape de sécurité calibrée à 3 bar.

Installer un vase d'expansion d'une capacité appropriée pour absorber l'augmentation du volume de l'eau chaufée. Installer des thermostats de contrôle de la température de l'eau pour ne pas dépasser la température maximale d'exercice.

Procéder au remplissage des circuits en purgeant l'air.

Entretien

Mod.	Dimensions			Mesures ballon mm				Poids
ВТ	A	В	С	D	E	F	G	ВТ
500	850	650	1750	1405	1020	640	255	86
800	990	790	1830	1460	1075	695	310	125
1000	990	790	2080	1700	1245	780	310	138
1500	1200	1000	2120	1735	1270	805	335	215



Il est conseillé de nettoyer la partie extérieure du ballon à l'aide d'un chiffon imbibé d'eau et de détergent neutre. Ne pas utiliser de solvants ou de produits abrasifs.

Vérifier périodiquement le bon fonctionnement de la soupape de sécurité et du thermostat de contrôle de la température et de tous les accessoires qui concourent au fonctionnement de l'appareil.

Toutes les opérations d'entretien doivent être effectuées par du personnel qualifié.



Fax: 04.75.57.24.91 www.perge.fr